

Rapport moral et bilan d'actions

Une première chose à souligner est que 2018 a été une année riche de projets avec des actions réalisées dans trois directions, la formation des licenciés, le développement des disciplines du vol libre et toujours le travail autour des sites et du matériel.

1 Formation des licenciés

Cette année, dans le cadre de l'opération 'Volez mieux', nous avons pu mettre en place un recyclage pilotes biplace qui a touché 9 pilotes. Il s'est déroulé sur une journée dans le secteur Cœur de Savoie, avec l'école Pégase et Particules. Les participants ont majoritairement exprimé leur satisfaction.

Plusieurs actions sont engagées envers les publics éloignés de la pratique.

- Actions envers les jeunes (resp. Gérard Favier)

Comme en 2017, nous avons reconduit le partenariat avec des écoles pour prendre en charge une partie de stage d'initiation. Le principe est que le jeune nous demande un accord pour une prise en charge, nous lui délivrons un ticket correspondant à une prise en charge de 30 euros par jour (avec un maximum de 5 jours) que l'école déduit du coût du stage. Cette année le dispositif n'a pas été aussi efficace que l'an dernier puisqu'un jeune seulement a concrétisé un stage. Deux jeunes intéressés par le delta ne se sont finalement pas manifestés.

En revanche, le groupe suivi dans le cadre de l'action « Stage Autonomie » a très bien fonctionné. Il s'agissait de former un groupe déjà initié qui se retrouve tout au long de l'année pour poursuivre la formation. 7 jeunes ont participé, 6 achèvent 2018 en étant brevetés (le 7^e ne s'est pas présenté au brevet). À noter une presque parité dans ce groupe : 4 garçons, 3 filles.

- Actions pour développer la pratique féminine (resp. Marie-Paule Jacques)

Deux stages ont eu lieu en direction des parapentistes.

Comme en 2017, un week-end de remise en vol fin mars était adressé à des féminines ne se sentant pas assez en confiance pour voler, soit parce qu'encore très débutantes, soit en raison d'une interruption de l'activité. Le stage s'est déroulé avec l'encadrement d'une monitrice et a rassemblé 7 participantes.

Une nouveauté de 2018, l'organisation d'un stage cross mi-avril, encadré par un moniteur assisté d'une navettwoman a rassemblé 7 participantes (distinctes de celles qui avaient suivi le stage Remise en vol).

Ces deux stages ont donné lieu à un article dans la revue ParapentePlus, n° 459, juillet-août 2018, pages 32-37. Il donne une belle image du sport au féminin et de la Savoie (de superbes photos des Bauges !).

- Actions autour du handicap (resp. Amandine Duchampt)

On doit souligner une particularité de la région et en fait surtout de la Savoie avec l'implication de notre responsable de la commission Handicare au CDVL : l'ouverture des formations des pilotes et moniteurs vers l'ensemble des handicaps (pas seulement moteur).

A été montée une formation sur trois jours, qui repose sur un partenariat avec des centres spécialisés, et inclut des contenus spécifiques pour le handicap mental et psychique.

Comme les années précédentes, le CDVL aide financièrement les journées handi-ailes proposées par le club des Indiens de Montlamb'air.

2 Développement des pratiques et disciplines du Vol Libre

- Autour de la compétition

Le CDVL a pour politique d'aider financièrement des clubs qui veulent se lancer dans l'organisation d'une compétition, pour que la question financière ne soit pas un frein. L'objectif est que les clubs parviennent ensuite à l'autofinancement.

Dans ce cadre, on a accordé une aide de 200 euros à la compétition de Chamoux-sur-Gelon (Pieds-Tendres).

Les compétiteurs/trices eux-mêmes peuvent avoir une aide, en particulier les jeunes (moins de 21 ans). En 2018, Loïs Goutagny a ainsi bénéficié de 200 euros.

- Autour du boomerang (resp. Patrice Gonin)

Il a été mis en place un partenariat avec une école primaire dans le pays d'Aix. Patrice Gonin, initiateur boomerang, est intervenu en appui d'un projet mené par un enseignant dans sa classe tout au long de l'année.

- Autour du delta (resp. Serge Le Puil)

Plusieurs projets étaient programmés, notamment la reconduction des journées découverte mises en place en 2017. Elles ont été annulées en raison de la météo. Un accident de Serge Le Puil l'a ensuite immobilisé plusieurs mois, les projets sont malheureusement restés à l'état de projets.

3 Sites et matériel

Plusieurs sites bénéficient des actions du CDVL.

Saint-Pierre d'Albigny : équipement en cours (panneau)

Aiguebelette : idem

Sire : nouveau décollage (Sire nord) + pente-école

Margeriaz : discussion pour conventionnement d'un site speed-riding

Comme les années précédentes, les frais de location des terrains conventionnés, soit décollage, soit atterrissage, sont pris en charge pour une part par la Ligue, pour une autre part, par le CDVL.

Matériel

Grâce à la maintenance et au suivi assuré par Joël Riss que nous remercions grandement, un kit compétition et autres évènements est mis à la disposition des clubs.

Le CDVL avait été acquéreur de deux Pioupious qui sont malheureusement HS, sans espoir de réparation parce que la société qui les fabriquait a disparu.

4 Bilan moral

Les bénévoles sont toujours présents, dans la mesure de leurs moyens et contribuent à la vie du CDVL.

En Savoie, beaucoup de clubs dynamiques mais nous avons malheureusement peu de contacts avec les clubs éloignés du bassin chambérien.

Le CDVL remplit sa mission en étant un outil de mutualisation (aides pour les sites, les actions d'envergure), de promotion de toutes les disciplines du vol libre, malheureusement fragile au niveau du kite et inexistant au niveau du cerf-volant.

On peut se réjouir de voir ses actions reconnues au niveau régional voire national (en particulier la formation handi).

La présidente,
Marie-Paule Jacques